

Saint-Etienne, 18 décembre 2015

Groupe Gauche républicaine et
citoyenne

Jean BARTHOLIN
Violette AUBERGER
Pascale VIALLE-DUTEL

Secrétariat
Groupe Gauche républicaine et
citoyenne
9 rue Charles de Gaulle
42022 SAINT-ETIENNE

Tél : 04 77 59 32 02
Fax : 04 77 25 92 05
Contact :
mikael.mignet@loire.fr

**DÉPARTEMENT
DE LA LOIRE**

Hôtel du Département
2 rue Charles de Gaulle
42022 Saint-Étienne cedex 1
Tél. : 04 77 48 42 42

BUDGET PRIMITIF 2016

Intervention de

Jean BARTHOLIN

Au nom du Groupe Gauche républicaine et citoyenne

Monsieur le Président,

Notre priorité absolue est bien d'organiser les solidarités humaines et territoriales pour les faire vivre au cœur de notre société et au sein de nos territoires... mission tellement nécessaire aujourd'hui car la précarité, l'insécurité sociale et territoriale ne cessent de gagner du terrain... et notre département est bien dans cette réalité, comme le révèlent à nouveau les statistiques du RSA...

Et de fait, *in extremis*, même la loi NOTRe a dû avouer la nécessité des solidarités en confiant aux départements le soin de les assurer. Pour autant, les mêmes départements dont la fin avait été annoncée, sont aujourd'hui bien déstabilisés... *La carte de l'intercommunalité telle que le Préfet l'a dessinée ébranle l'assiette de la solidarité départementale et ignore totalement le rôle de notre Institution dans le paysage imaginée de l'action publique territoriale ! Parallèlement, se cumulant aux années précédentes, une nouvelle restriction des dotations de l'État vient affaiblir les moyens dont disposent les Conseils départementaux...* Quelle contradiction à les déstabiliser ainsi à l'heure où leurs missions de solidarité sont tellement nécessaires !

Une certitude s'impose : ce double contexte de crise sociale et de restriction de nos moyens budgétaires, nous oblige à recentrer notre capacité d'agir sur nos priorités.

L'analyse rétro et prospective à laquelle nous avons eu recours pour engager nos OB, l'a bien montré : la capacité d'autofinancement de notre collectivité se tarirait sous peu si une inflexion significative n'était pas apportée aux finalités de notre budget. Nous avons donc l'ardente obligation d'engager ce recentrage de nos moyens sur les missions qui sont les nôtres. Si cet exercice difficile est enfin au RV de cette première session budgétaire de notre nouvelle mandature, reconnaissons qu'il aurait dû être engagé plus tôt ; **mais nous pensons qu'il aurait mérité d'être plus approfondi pour mieux discerner par le débat**

démocratique les domaines où nous devons agir et ceux où nous ne le devons pas !

Protéger notre capacité d'action là où nous avons le devoir prioritaire d'agir pour faire vivre les solidarités humaine et territoriale : tel est pour notre groupe le sens que doit recouvrir cet exercice budgétaire. Et, si nous pensons que certaines propositions budgétaires entravent le devoir d'agir de notre Institution là où est sa raison d'être, il nous appartient de le dire... C'est dans ce sens que nous pointerons les domaines où pour nous le budget proposé pêche par insuffisance.

Nous le savons tous : **les moyens que nous affectons à l'accompagnement du vieillissement ne sont pas à la hauteur des besoins**, que ce soit dans les structures d'aide à domicile et surtout dans les établissements d'accueil. Et notre inquiétude est fondée sur le fait que ces resserrages des moyens se cumulent d'année en année : si elles persistent, ces restrictions cumulées vont à terme aboutir à des situations portant préjudice aux conditions de bien-traitance des personnes dont nous avons la préoccupation. Et pour être justes, si nous lançons cette alarme, c'est pour interpeller aussi ceux qui ont en responsabilité la solidarité nationale car ils n'ont pas tenu leurs engagements vis-à-vis de la solidarité départementale qui en est le relai pour la gestion de l'APA, notre principal poste de dépense.

Il est clair aussi que notre politique de tarification doit permettre aux structures de l'aide à domicile et de l'accueil de nos aînés de tenir des emplois durables, en référence aux intentions que nous portons dans notre convention de modernisation de l'aide à domicile. Et si nous recommandons à nos partenaires d'embaucher des personnes relevant d'un emploi aidé, faisons le pour que cette expérience soit pour ces personnes un vrai tremplin, mais pas pour alimenter la spirale infernale de la précarisation !

Nous avons regretté la régression programmée des moyens budgétaires affectés à la jeunesse, parce qu'il est urgent de renforcer l'environnement éducatif de notre société. Pour engager cette démarche éminemment préventive, nous devons effectivement agir autrement, davantage au contact des jeunes et dans un vrai partenariat avec les associations de l'éducation populaire. *Il s'agit bien de promouvoir avec eux l'éducation où le jeune est considéré comme acteur responsable de la construction de la société dans laquelle s'accomplira sa vie, avec l'espérance que solidarité, responsabilité, et fraternité rimeront demain à l'unisson de la citoyenneté face au consumérisme et à l'individualisme.* Tel doit être le sens de notre Plan Jeune... ce retrait des moyens est donc un coup porté à ce chantier prioritaire, et il inquiète déjà les partenaires de terrains sans lesquels nous ne pouvons pas agir.

Il est bien qu'un Programme Pluri annuel d' Investissement ait pu être établi en prélude à ce budget : il était important de donner une lisibilité quant à notre capacité d'investir dans la durée là où sont nos compétences, mais aussi pour accompagner les investissements des collectivités locales et faire vivre ainsi la solidarité territoriale qui nous a été confiée par la loi. A propos d'un projet hors

budget, nous avons tous bien perçus que nous avons en réserve quelques marges de manœuvre du fait de notre fiscalité mesurée et de la bonne gestion de notre endettement. Bonne nouvelle ! Mais notre devoir est bien de mobiliser ces marges de manœuvre là où sont nos responsabilités !

Dans ce cadre, et en intégrant bien ce 2^{ème} point, certaines priorités en matière d'investissement auraient méritées d'être mieux affirmées, tels certains programmes de voirie qui s'éternisent bien au-delà des durées des DUP dont ils ont fait l'objet. Il aurait été bien d'accélérer les programmes de mise en accessibilité et de requalification thermique de nos collèges, voire d'inciter et d'accompagner la requalification thermique de nos EHPAD partenaires. Cela nous aurait permis de mieux coller à cette feuille de route que nous nous sommes donnés, et qui s'appelle l'Agenda 21... **Et l'exercice des solidarités territoriales relève aussi à l'évidence de ces priorités !**

A ce sujet, nous approuvons l'architecture globale que devrait revêtir notre politique de solidarité territoriale ; nous témoignons aussi du souci d'Alain LAURENDON de veiller à ce que notre assemblée puisse appréhender le bon contenu et la bonne façon de faire vivre la solidarité là où elle est utile auprès de nos communes et territoires. Par contre, pour crédibiliser cette démarche et dissiper les doutes sur sa sincérité, les enveloppes qui ont été affectées *a priori* aux différents volets des solidarités territoriales, doivent pouvoir potentiellement bénéficier d'une certaine élasticité pour coller objectivement aux besoins, priorités et méthode que le groupe de travail aura su définir et proposer en matière de solidarité territoriale.

Où sont les économies potentielles qui permettraient de conforter notre budget là où c'est utile?

Rare aspect positif de la loi NOTRe : elle nous oblige à ne plus accompagner l'économie compétitive, cette tâche – qui pour nous ne devrait pas relever de l'action publique- est dévolue aux Métropoles et grandes Régions !Ainsi, le financement apporté à l'aéroport, est une exemple quasi caricatural, à l'antipode de nos missions : comment accepter plus longuement que notre département subventionne indirectement la pratique « *low cost* » des compagnies que cette infrastructure héberge, et cela aux dépens des moyens qui devraient être réservés aux solidarités. Ce seul exemple devrait suffire pour que chacun de nous puisse pointer les domaines où nos interventions contredisent le sens de nos missions.

Par contre, y compris en luttant contre certaines interprétations juridiques restrictives de cette même loi NOTRe, ne ménageons pas nos efforts pour qu'il nous soit permis de soutenir davantage le développement local là où l'économie compétitive ne vient pas, et où l'initiative privée est défaillante car la rentabilité n'est pas au RV. *Inspirons nous des raisons et intentions de l'économie sociale et solidaire, préoccupons nous de la revitalisation des espaces ruraux, des quartiers et centre bourgs en misant sur l'économie de la proximité, et sur les piliers de l'économie rurale que sont l'agriculture, le bois et la forêt, le tourisme.* Espérons

que les discussions que nous engagerons avec la Région nous permettront d'avancer dans ce sens comme nous le souhaitons.

Pour conclure, vous aurez compris Monsieur le Président et Chers Collègues qu'en pointant ainsi les insuffisances qui nous empêchent de voter ce Budget, notre seul souci est de défendre la raison d'être de notre Collectivité départementale et de protéger ses moyens d'agir pour qu'elle puisse assurer ses missions, comme ici dans la Loire où nos habitants et nos territoires ont tant besoin d'elle.

Et si nous le faisons, c'est parce que nous savons que ses missions n'ont jamais été aussi importantes: rétablir la cohésion de notre Société, réparer les dégâts d'un système consumériste/productiviste qui arrive à sa fin, mais aussi amorcer la construction préventive d'un nouveau modèle social et économique où responsabilité rime avec solidarité, où l'Humain acteur au service de l'Humain soit rétabli. Mais nous voulons être justes dans notre appréciation: cette difficulté et ces insuffisances qu'il y a ici à discerner et à prioriser les Solidarités Humaines et Territoriales se retrouvent aussi au niveau national, et nous le déplorons bien autant ! C'est bien pour cela que la fin de notre Institution qui a en charge les Solidarités a d'ailleurs à ce niveau été imaginée... Pour faire face à cette menace toujours d'actualité, faisons tenir à notre Institution le rôle profond qu'elle doit tenir au contact des réalités Humaines et de la vraie vie de nos territoires, avec leurs inquiétudes et leurs espérances. Le budget que vous nous proposez, pour les raisons évoquées, n'est pas encore au diapason de cette perspective. **Par notre vote, nous voulons vous encourager à ce qu'un jour, il en soit ainsi !**